



Projet Agrist'Hauts de France

d'usine de production de produits surgelés
à base de pommes de terre à Escaudœuvres (59)



Concertation publique
du 10 juin au 17 juillet

*Réunion publique
d'ouverture*

Escaudœuvres
12 juin 2024

Accueil républicain

Thierry BOUTEMAN
Maire d'Escaudœuvres



Programme de la réunion.

1. LE PROJET AGRIST'HAUTS DE FRANCE

2. LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

3. TEMPS D'ÉCHANGES SUR LA CONCERTATION

4. LE PROJET EN DÉTAILS

**5. TEMPS D'ÉCHANGES SUR LES
CARACTÉRISTIQUES DU PROJET**

**LE PROJET
AGRIST'HAUTS DE
FRANCE**

LE GROUPE AGRISTO

UN GROUPE FAMILIAL BELGE, ACTEUR MONDIAL DES PRODUITS SURGELÉS À BASE DE POMMES DE TERRE

- **5 sites en exploitation** (Harelbeke, Nazareth, Tilburg, Wielsbeke et en Inde)
- **1 300 employés** dans le monde
- **145 pays et 680 clients** fournis à travers le monde
- **856 000 tonnes** de produits finis (frites, croquettes, pommes dauphiones, pommes rissolées, etc.) en 2023



POURQUOI LE PROJET AGRIST'HAUTS DE FRANCE ?

UNE SUITE LOGIQUE ET COHÉRENTE DU
DÉVELOPPEMENT D'AGRISTO À
L'INTERNATIONAL

- Augmenter les capacités de production du groupe Agristo et se rapprocher du marché français
- Contribuer à revitaliser un territoire prioritaire, en implantant une nouvelle activité d'ampleur et durable
- Contribuer à l'activité économique des agriculteurs proches du site
- Créer une usine efficace et compétitive, à la pointe de la technologie





Les infos clés du projet

150
000

300
000

Une capacité de production initiale de **150 000 tonnes/an de produits finis** puis une augmentation progressive des capacités jusqu'à **300 000 tonnes/an**

280

Investissement prévisionnel de **280 M€ HT**

27

Un site de production identifié s'étendant sur **27 hectares de zone industrielle**

140

300 à
350

Création prévisionnelle d'environ **140 emplois directs** à l'ouverture de l'usine puis jusqu'à **300 à 350 emplois directs** pour une capacité de production de 300 000 tonnes/an



Un recours aux agriculteurs français situés au plus proche du site possible

2027

Une mise en service prévisionnelle en **2027**

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION PUBLIQUE

Qui sont les garants ?

Anne-Marie ROYAL & Michaël DEREUX



Anne-Marie Royal
anne-marie.royal@garant-cndp.fr



Michaël Dereux
michael.dereux@garant-cndp.fr



MA PAROLE A DU POUVOIR

244 boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS

<http://www.debatpublic.fr>

La Commission nationale du débat public, qu'est-ce que c'est ?

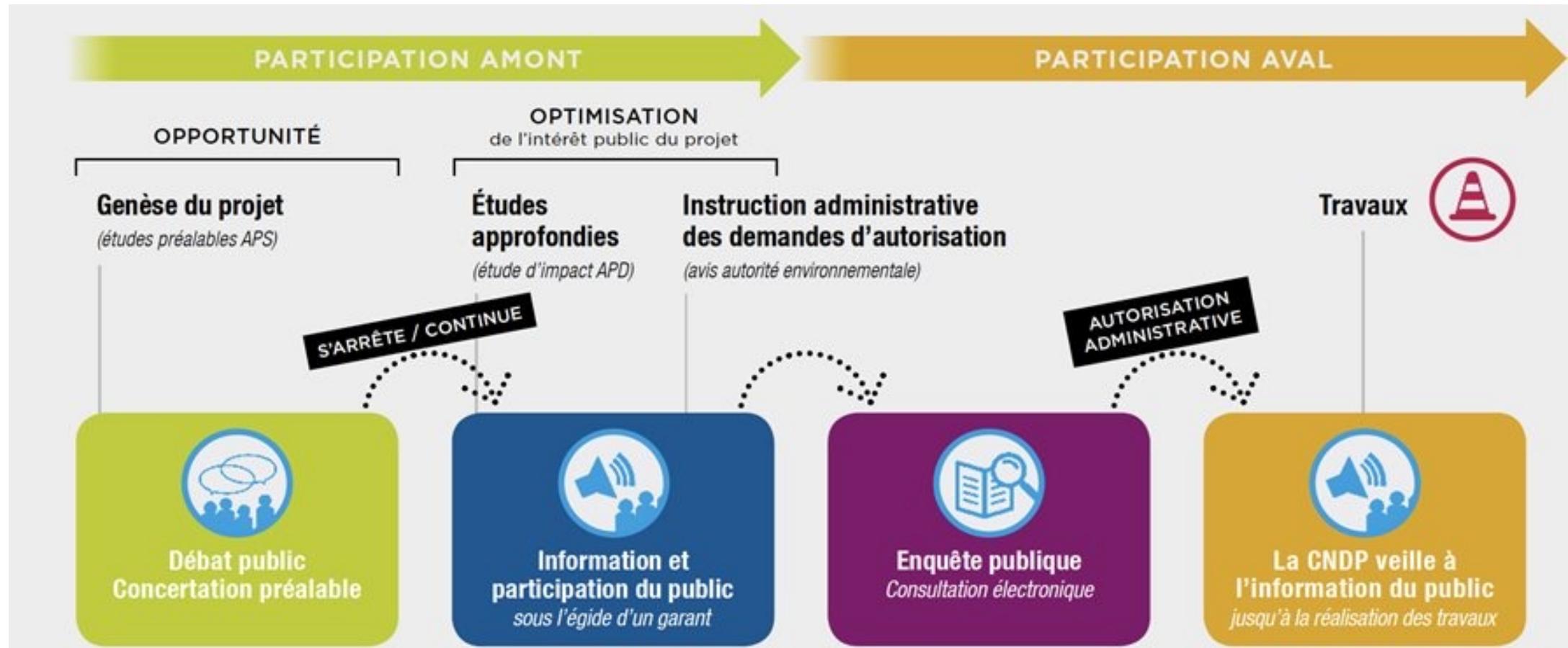
La CNDP est l'autorité indépendante garante du droit à l'information et à la participation du public sur l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement.

La CNDP défend un droit :

*« Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »*

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?



Les principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics



Une concertation volontaire

- Une volonté forte d'associer les habitants au projet, dans un cadre transparent et partagé
- Une démarche de dialogue essentielle, pour orienter la conduite du projet et garantir son ancrage dans le territoire
- Une concertation qui s'inscrit dans la continuité du travail déjà amorcé avec les acteurs du territoire (Ville d'Escaudoevres, services de l'État, CAC, etc.)

Pour garantir le dialogue et sa transparence, Agristo a sollicité la Commission Nationale du Débat Public au titre de l'article L.121-17 du Code de l'environnement



Nos engagements pour la concertation

☉ Permettre un débat sur :

- ▶ L'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet
- ▶ Les enjeux socio-économiques, environnementaux et urbain
- ▶ Les solutions alternatives
- ▶ Les modalités d'information et de participation proposées dans le cadre de la concertation

☉ Garantir la possibilité à l'ensemble des personnes souhaitant participer à cette concertation de :

- ▶ Accéder à l'ensemble des informations disponibles sur le projet
- ▶ Poser toutes les questions sur le projet et ses enjeux
- ▶ Obtenir des réponses claires, contextualisées et adaptées à chaque questionnement
- ▶ Contribuer de quelque façon que ce soit à la concertation



Le périmètre de la concertation



- 14 communes
- Environ 52 000 habitants

Au-delà des périmètres de concertation qui caractérisent des zones d'information renforcée, la concertation s'adresse à toute personne, toute association ou tout acteur politique ou économique intéressé et se sentant concerné par le projet quel que soit son lieu de résidence.

Périmètre de la concertation

Périmètre élargi pour l'information des publics



Le dispositif d'information

Les annonces presse

- ▶ 2 annonces légales dans la presse locale (La Voix du Nord et L'Observateur – édition du Cambrésis)
- ▶ Communiqué de presse envoyé aux journalistes régionaux et nationaux

L'annonce au niveau local

- ▶ Le dépliant de concertation diffusé dans les boîtes aux lettres du périmètre
- ▶ Les affiches de concertation affichées en mairie et dans les lieux de vie à Escaudoevres
- ▶ Le kit d'information envoyé aux mairies et aux associations du territoire
- ▶ La rubrique sur le projet dans le Com.Action du mois de juin

Les documents d'information

- ▶ Le site internet du projet
- ▶ Le dossier de concertation (environ 80 pages)
- ▶ La synthèse du dossier (8 pages)
- ▶ Les expositions projet à la médiathèque d'Escaudoevres et à la mairie





Le calendrier des temps d'échanges



Mercredi 12 juin à 18h
à Escaudœuvres,
Salle polyvalente
(Rue des Violettes)



Jeudi 13 juin de 9h30 à 12h
au Centre commercial Auchan,
Escaudœuvres



Samedi 15 juin de 9h à 12h
au Marché communal,
Cambrai



Mercredi 19 juin de 9h à 18h
Sur inscription
sur le site internet



Samedi 22 juin de 15h à 18h
au Marché communal,
Escaudœuvres



« La dynamique socio-économique dans le cadre du projet »
Jeudi 27 juin à 18h
à Escaudœuvres, Salle polyvalente
(Rue des Violettes)



« L'implantation urbaine et environnementale de l'usine »
Jeudi 4 juillet à 18h
à Escaudœuvres,
Salle polyvalente
(Rue des Violettes)



Mercredi 10 juillet à 18h
à Escaudœuvres,
Salle polyvalente
(Rue des Violettes)



À l'issue de la concertation

- ◎ **Bilan des garants le 17 août 2024**
- ◎ **Bilan du maître d'ouvrage le 17 septembre 2024**

Ces bilans seront rendus publics et mis en ligne sur le site internet de la concertation www.concertation-agristo.fr

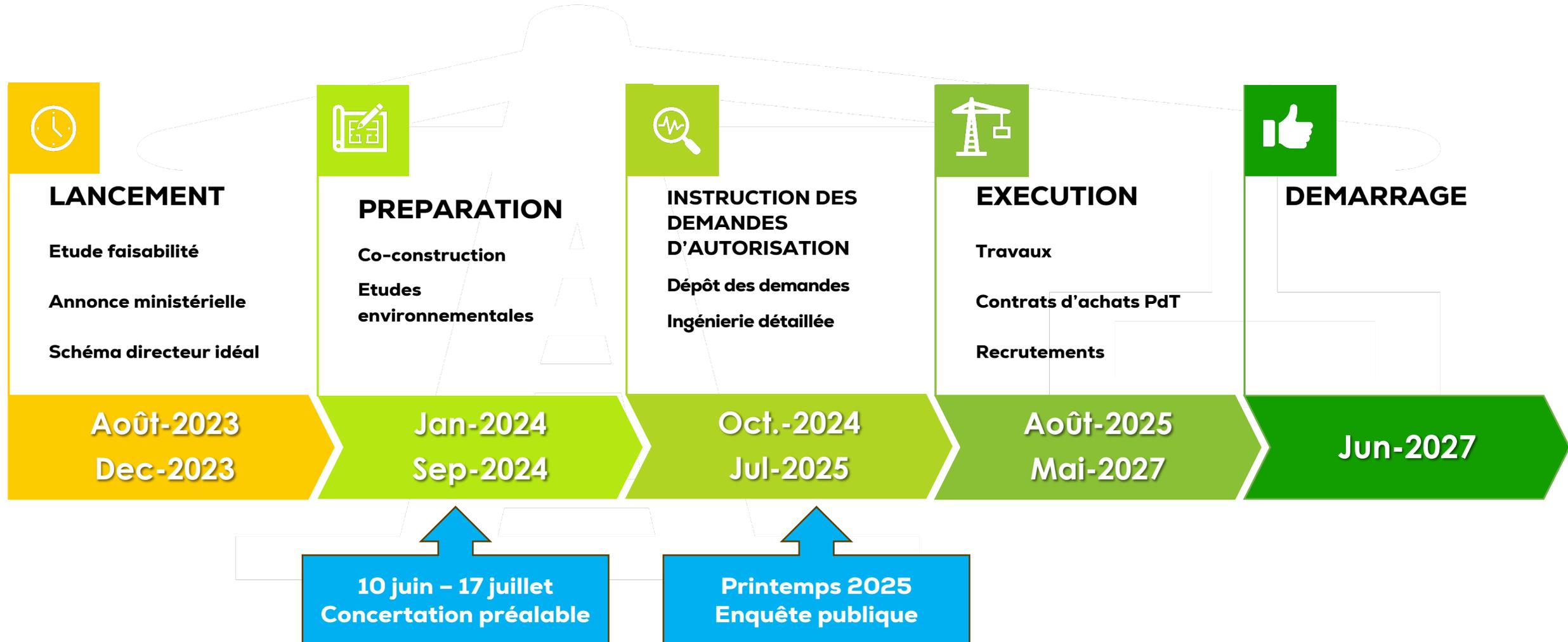
TEMPS D'ÉCHANGES



**LE PROJET EN
DÉTAILS**



Le calendrier du projet





Deux types de lignes de production

► **Ligne de produits coupés :**

frites, rissolées, fristes enrobées, etc.



► **Ligne de produits formés :**

pommes noisette, duchesses, purées de pommes de terre, etc.



Le plan d'implantation

- ① Bâtiment historique à préserver
- ② Gestion des eaux de lavage
- ③ Lavage des pommes de terre
- ④ Réception des pommes de terre
- ⑤ Stockage des pommes de terre
- ⑥ Pelage
- ⑦ Locaux techniques
- ⑧ Chambre froide tampon
- ⑨ Expéditions
- ⑩ ⑪ Stockage des produits surgelés
- ⑫ Stockage des emballages
- ⑬ Conditionnement
- ⑭ Bureaux et locaux sociaux
- ⑮ Bâtiments de production
- ⑯ Station d'épuration
- ⑰ Zone énergie alternative future

+ intégration de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments





Protection de l'environnement et sécurité industrielle - Cadre réglementaire applicable au site

- Le site sera soumis à « **Autorisation** » au titre des **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)** et des **Installations Ouvrages Travaux et Aménagements**
- Le site sera soumis à **la Directive Européenne sur les Emissions Industrielles (IED)** et donc à des obligations réglementaires en matière de techniques industrielles
- Le site sera soumis à **Evaluation Environnementale systématique**
- **Le site ne sera pas soumis à la Directive SEVESO**



Protection de l'environnement et sécurité industrielle – **Enjeux et objectifs**

- **Protéger l'environnement** (eau, air, sol, ressource, paysages, humain, infrastructures, foncier, etc.) et/ou **réduire les nuisances** liées au projet
- **Préserver la biodiversité** (faune, flore, écosystème, etc.)
- **Prévenir les risques accidentels** (incendie, explosion, toxiques, etc.) et d'autre part **les risques chroniques** (expositions susceptibles d'avoir un impact sur la santé des populations)
- Permet d'établir des **prescriptions adaptées à l'activité projetée**, de **vérifier la compatibilité avec le milieu** et **d'établir les modalités de surveillance/suivi**
- **Encadré strictement par les autorités compétentes** : Préfecture, sous-Préfecture, DREAL, ARS, DDTM, SDIS, DRIEETS, Autorité Environnementale, Services de l'Urbanisme...

L'ensemble des effets environnementaux du projet seront détaillés dans l'étude d'impacts et l'étude de dangers qui seront publiés lors de l'enquête publique.



Une implantation sans artificialisation et une emprise réduite côté bassins

Sucrerie



Agristo



- Reprise de 27 hectares industrialisés depuis 150 ans
- Pas de destruction de zone naturelle ou agricole
- Reprise d'une partie limitée des bassins pour la décantation et le rejet (20 Ha environ)
- Projets de TEREOS à l'étude pour les autres bassins :
 - ▶ Stockage d'eau pour l'irrigation
 - ▶ Production d'électricité avec panneaux photovoltaïques flottants
 - ▶ Reconversion en poumons verts
 - ▶ Production de biomasse



La maîtrise des nuisances olfactives

Sucrierie



Agristo



- Odeurs et particules grasses de cuisson détruites à haute température
- Condensation des fumées pour récupérer l'énergie et l'eau
- Des rejets atmosphériques sous les seuils réglementaires et un contrôle continu
- Cheminées habillées avec une hauteur (50 à 80m) pour garantir la dispersion
- Aucun déchet stocké à l'air libre
- Pas de stockage de pommes de terre au-delà d'une durée de 24 heures
- Station de traitement des eaux éloignée de plus de 300 mètres des habitations



La maîtrise des nuisances sonores

Sucrerie



Agristo



- **Des installations techniques situées à l'intérieur de bâtiment fermés**
(à l'exception des tours aéroréfrigérantes implantées à plus de 200 mètres des habitations)
- **Aucune machine bruyante sur les toits**
- **Un agencement des bâtiments qui permet de protéger l'espace public du bruit**
- **Des pommes de terre transportées en remorques à tapis et non en bennes**



Le trafic de camions

Sucrerie



Agristo



51 000 camions
par an

+

Tereos



13 000
camions
par an

- Circulation 7j/7 mais plus faible le week-end (116 PL/jour) que la semaine (163 PL/jour)
- Activité logistique TEREOS 5j/7 avec 50 PL/j
- Une nouvelle entrée créée au nord de l'emprise pour une répartition des flux de camions
- Circulation interdite aux poids lourds entre la rue d'Erre et la rue du Marais



L'utilisation de la ressource en eau

Sucrierie



Agristo



- Utilisation de 2 forages contre 5 auparavant
- L'étude hydrologique menée en concertation avec les services de l'État confirme la disponibilité de la ressource y compris avec les perspectives de réchauffement climatique
- Un rejet autorisé compatible avec le milieu récepteur
- Recyclage de l'eau (exemple : lavage des pommes de terre) dès que la réglementation l'autorisera



Une valorisation maximale de la pomme de terre



Vapeur d'eau

Terre

Agriculture



Défauts

Peau

Nutrition animale



Nutrition animale



Amidon

Chimie ou énergie



Gras

Energie





Une insertion paysagère à imaginer ensemble

Sucrerie



Agristo



- **Recours à des murs en béton gravillonné et non des bardages**
- **Mise en valeur de 3 bâtiments et de l'entrée historique suivant les recommandations des paysagistes**
- **Plantations en limite de propriété à définir suivant les recommandations des paysagistes et architectes**
- **Un atelier thématique de la concertation pour travailler sur ce sujet avec les paysagistes et les architectes**



La création de 140 emplois au démarrage pour aller vers 300-350

Sucrierie



Agristo



- **Emplois qualifiés**
- **Formations en Belgique et à Escaudœuvres**
- **Typologie d'emplois:**
 - ▶ Conducteurs de machines de production et de conditionnement
 - ▶ Techniciens de maintenance
 - ▶ Techniciens de nettoyage
 - ▶ Caristes d'expédition
 - ▶ Magasiniers
 - ▶ Techniciens agricoles
 - ▶ Managers d'équipes
 - ▶ Apprentis et stagiaires
 - ▶ Ingénieurs
 - ▶ Cadres

TEMPS D'ÉCHANGES

**Merci pour votre
participation.**